



Assemblées Générales du 28 février 2018

À renvoyer impérativement avant le 16 février 2018 par courriel à : **administration@afac-agroforesteries.fr**

Pouvoir*

*Un adhérent ne peut disposer de plus de deux voix (la sienne et un pouvoir écrit) et doit être à jour de cotisation pour l'année 2018.

Je soussigné/e

donne pouvoir à

pour voter en mon nom lors des Assemblées Générales ordinaire et extraordinaire de l'association Afac-Agroforesteries du 28 février 2018.

Signature :